UNION SPORTIVE BRAINE-WATERLOO A.S.B.L.
Matricule LBFA 381
1.
Sous la Présidence d'honneur de Maître Jean **Botermans**

Stade Gaston Reiff : rue Ernest Laurent, 215 - 1420 Braine l'Alleud
Siège social : rue de Bois-Seigneur-Isaac, 55 - 1421 Ophain
Compte bancaire : BE05 0014 1485 9275
Entreprise : 0.442.213.892
WWW.USBW.BE

Assemblée Générale statutaire du 19 avril 2023

Tenue en la Salle Multimédia
du stade Gaston Reiff à 1420 Braine-l'Alleud

Procès-verbal

Présents : 25 associés

Blommaert Anaïs
Bourdouxhe Anne
De Neys Olivier
De Smet Bernadette
Darquennes Raphaël
Deknudt Véronique
Delferrière Sylvie
Depre Nicolas
Duyck Nadine
Ego Caroline
Lamon Guillaume
Métillon Henri
Nicaise Justine
Pleckspaen Philippe
Rase Olivier
Reginster Jean-François
Roeland Loïc
Scouppe Alain
Smet Jean-Michel
Spigeleer Nicolas
Spigeleer Pierre
Thomas Serge
Van Elsuwe Cédric
Vandooren Bénédicte
Vanwelde Jean-François

Par procuration : 7 associés

Chiroux Adrien en faveur de Bourdouxhe Anne
Deknudt Walter en faveur de Deknudt Véronique
Deharre Laurent en faveur de Spigeleer Pierre
Mayne Marty en faveur de Depre Nicolas
Mengal Simon en faveur de Spigeleer Nicolas
Parvais Olivier en faveur de Delferrière Sylvie
Poncelet Valentin en faveur de Pleckspaen Philippe

Soit 32 associés présents ou représentés

Absents : 10 associés,

Chauliac Marie-Josée, Coster Julien, Crul Rosa, Eraerts Désiré, Eraerts Roland, Descamps Thierry, Hallack Michel, Heymans Alexander, Markadieu Fabrice, Prémont Isabelle

Absents pour la seconde année consécutive : 7 associés

Benioucef Karim, Bouvencourt Julie, Jacqmain Eric, Lefèvre Céline, Merlotto Matteo, Motte Victoria et Vicky Verhoeven

UNION SPORTIVE BRAINE-WATERLOO A.S.B.L.
Matricule LBFA 381
1.
Sous la Présidence d'honneur de Maître Jean **Botermans**

Stade Gaston Reiff : rue Ernest Laurent, 215 - 1420 Braine l'Alleud
Siège social : rue de Bois-Seigneur-Isaac, 55 - 1421 Ophain
Compte bancaire : BE05 0014 1485 9275
Entreprise : 0.442.213.892
WWW.USBW.BE

Mme Anne Bourdouxhe, secrétaire, ouvre la séance à 20h30

Ordre du jour

1. Inventaire des associés présents ou représentés (procurations), démissions.

Les membres associés de l'asbl « USBW » sont au nombre de 50 au 22.06.2022, date de la précédente assemblée générale.
Mr Deveen Christian, membre éminent de l'asbl, est décédé durant l'exercice.
La convocation à l'Assemblée Générale du 19.04.2023 a donc été envoyée aux 49 membres associés.

Après inventaire par la secrétaire Anne Bourdouxhe de la présence des membres associés ou représentés, il apparaît que 25 associés sont présents et 7 associés sont représentés soit 32 présents et représentés, 17 associés sont absents. Le quorum pour une assemblée générale (50% + 1 soit 25) est donc atteint.
La séance statutaire peut légalement avoir lieu.

Remarque : en vertu des statuts et du R.O.I. de l'ASBL, 7 membres perdent leur statut d'associé (seconde absence consécutive) à l'issue de cette Assemblée Générale : Benioucef Karim, Bouvencourt Julie, Jacqmain Eric, Lefèvre Céline, Merlotto Matteo, Motte Victoria et Vicky Verhoeven

2. Mot du Président.

En l'absence du Président pour raison professionnelle, la séance est animée par Olivier Rase, administrateur et Anne Bourdouxhe, secrétaire

3. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice écoulé.

Anne Bourdouxhe, secrétaire de l'ASBL, lit le rapport administratif du Conseil d'administration sur l'exercice écoulé. Voir en annexe le texte de l'intervention.

Raphaël Darquennes, Directeur Technique du club, lit le rapport sportif du Conseil d'administration sur l'exercice écoulé. Voir en annexe le texte de l'intervention, les résultats marquants, les organisations sportives de 2022.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Sylvie Delferrière et Olivier De Neys, désignés comme vérificateurs, ont établi le rapport.
Le document est signé par les vérificateurs et donne « Quitus » à Nadine Duyck, trésorière de l'asbl, pour l'exercice écoulé. Voir en annexe.

Les vérificateurs se plaisent à souligner la bonne gestion comptable et la clarté des documents présentés.
Des remarques pertinentes sont émises oralement dans un but d'amélioration continue de la gestion de l'asbl :
. un intérêt marqué devrait être donné aux conventions avec les athlètes élites, à la publicité des performances à atteindre pour les différentes catégories élites et à la transparence de l'attribution des primes de visibilité
. obsolescence d'un compte financier CBC à clôturer (petit montant)

5. Rapport du trésorier, présentation et approbation des comptes et résultats de l'exercice écoulé.

Nadine Duyck, trésorière de l'asbl, transmet à l'Assemblée Générale le rapport sur l'exercice écoulé.
Les tableaux de résultat et le niveau de réalisation du budget 2022 sont remis à tous.
Nadine Duyck donne de nombreuses explications synthétiques à la demande des membres associés.
Le résultat global de l'exercice est déficitaire et présente un mali de 12.442€. Voir en annexe.

Les comptes et résultats de l'exercice écoulé sont approuvés à l'unanimité des 32 membres associés présents et représentés.

6. Décharge des administrateurs pour l'exercice écoulé.

La décharge des Administrateurs pour l'exercice 2022 est accordée à l'unanimité des 32 membres associés présents ou représentés.

7. Nomination de scrutateurs.

Sont nommés : Deprez Nicolas et Spigeleer Nicolas

8. Admission de nouveaux associés.

Anne Bourdouxhe, secrétaire de l'ASBL, a reçu 2 candidatures aux élections comme membres associés.
Des bulletins de vote ont été réalisés et distribués reprenant ces 2 candidats. Ils ont été complétés par les membres associés présents ou représentés, ensuite rassemblés et évalués par les scrutateurs.
Sur les 32 membres associés présents ou représentés, il faut statutairement l'accord de 3/4 de l'assemblée soit 24 voix.

Les résultats du vote :
. Bauwens Marion, 32 voix – élue en tant que membre-associé
. Chrétien Christian, 32 voix – élu en tant que membre-associé

Le nombre d'associés de l'asbl, est porté à 44.

9. Présentation du budget relatif au prochain exercice.

Nadine Duyck, trésorière, transmet à l'Assemblée Générale les prévisions budgétaires pour l'exercice 2023.
Le rapport est oral. Des explications sont données à la demande des membres associés.
Voir en annexe.

Le budget 2023 est adopté à l'unanimité des 32 membres associés présents ou représentés.

10. Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes.

Sont nommés : Olivier De Neys et Sylvie Delferrière

11. Elections au Conseil d'administration.

Démissions du Conseil d'Administration : Heymans Alexander

Sortants et rééligibles : Pleckspaen Philippe, Poncelet Valentin et Rase Olivier

Ne se représentent pas : néant

Sont à pourvoir : 6 mandats de 3 ans

Le nombre de membres du Conseil d'Administration est statutairement limité à 15.

Anne Bourdouxhe, secrétaire de l'ASBL, a reçu 2 candidatures complémentaires aux élections comme membres du Conseil d'Administration.
Des bulletins de vote ont été réalisés et distribués reprenant ces 2 candidats et les 3 administrateurs sortants et rééligibles. Ils ont été complétés par les membres associés présents ou représentés, ensuite rassemblés et évalués par les scrutateurs.

Sur les 34 membres associés présents ou représentés, il faut statutairement l'accord de la majorité absolue (50% + 1 voix) des membres associés présents ou représentés, soit 18 voix.

Les résultats du vote :

. Chrétien Christian, 34 voix - élu en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans
. Rase Olivier, 34 voix – élu en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans
. Bauwens Marion, 33 voix - élue en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans
. Pleckspaen Philippe, 33 voix – élu en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans
. Poncelet Valentin, 30 voix – élu en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans

12. Interpellations

Néant

Anne Bourdouxhe
Secrétaire

Olivier Parvais
Président

Rapporteur : Pierre Spigeleer, administrateur